**Déclaration sur le Thème de l'Union africaine pour l'année 2023 : « Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ».**

**S.E. Wamkele Mene**

**Secrétaire général**

**Secrétariat de la ZLECAf**

Excellence Monsieur [Azali Assoumani](https://www.google.com/search?rlz=1C1CHBD_enZM1014ZM1014&q=%E1%8A%AE%E1%88%9E%E1%88%AE%E1%88%B5+azali+assoumani&stick=H4sIAAAAAAAAAONgVuLUz9U3MDIqK095xGjCLfDyxz1hKe1Ja05eY1Tl4grOyC93zSvJLKkUEudig7J4pbi5ELp4FrHKPOxa97Bj3sMOILlVIbEqMSdTIbG4OL80NzEvEwASvyFHYwAAAA&sa=X&ved=2ahUKEwiJhO-Kop39AhXog_0HHTiSCmwQzIcDKAB6BAgUEAE), Président de l’Union des Comores, Président en exercice de l’Union Africaine ;

Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;

Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;

Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine;

Excellence Monsieur le Président de l'État de Palestine ;

Excellences Messieurs les anciens Chefs d'État et de Gouvernement ;

Son Excellence Antonio Gutteres, Secrétaire général des Nations Unies ;

Son Excellence Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Commissaires de la CUA ;

Mesdames et Messieurs les Chefs des Organes de l'UA ;

Mesdames et Messieurs les Chefs des Communautés économiques régionales ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants permanents ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement pour son engagement et son soutien indéfectibles à la Zone de libre-échange continentale africaine, afin qu'elle devienne une réalité. C'est l'année dernière, en février, lors de sa 35ème session ordinaire, que vous avez approuvé le Thème de l'année 2023 de l'Union africaine, intitulé « Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ».

Le Thème de cette année coïncide avec la 60ème commémoration de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, dans cette ville historique d'Addis-Abeba. 60 ans après la création de l'OUA par nos mères et pères fondateurs, la ZLECAf est un outil que l'Union africaine doit déployer pour permettre à l'Afrique de répondre de manière adéquate aux défis auxquels notre continent est confronté, à la crise de la santé publique dont le continent émerge et, bien sûr, à la crise de l'insécurité alimentaire qui est imputable au contexte géopolitique actuel. Dans le domaine de la santé publique, le Protocole conclu sur les droits de propriété intellectuelle, que la Conférence adoptera aujourd'hui, est un instrument important qui a le potentiel de répondre aux impératifs de santé publique et de développement industriel de l'Afrique. Pour faire face à la crise de l'insécurité alimentaire, le Conseil des ministres du commerce a décidé d'élaborer une stratégie pour stimuler le commerce intra-africain des produits agricoles, un résultat important de la récente réunion du Conseil des ministres chargés du commerce qui s'est tenue à Gaborone, au Botswana.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

Vous vous souviendrez que l'année dernière, en novembre, lors de votre 17ème session extraordinaire qui s'est tenue à Niamey, au Niger, vous avez pris note et approuvé la conclusion des négociations des Protocoles sur les investissements, la politique de concurrence et les droits de propriété intellectuelle. Je tiens à remercier les ministres du commerce, sous la direction du ministre Yves Fernand Mamfounbi de la République gabonaise, pour avoir mené à bien les négociations dans le délai fixé par la Conférence. Comme vous l'aviez demandé, les trois Protocoles ont fait l'objet d'un examen juridique et ont ensuite été adoptés par les ministres de la Justice et des Affaires juridiques du CTS. La conclusion des Protocoles sur les investissements, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle fournit une base juridique pour ancrer un « marché unique africain » efficace et complet et sera un accélérateur pour atteindre les aspirations de l'Agenda 2063 – de l'Afrique que nous voulons. Plus tard dans l'après-midi, S.E. le Président Mahamadou Issoufou, le Champion de la ZLECAf, donnera plus de détails sur cette étape importante qu'est la conclusion de ces Protocoles. Nous avons une dette de gratitude envers S.E. le Président Mahamadou Issoufou pour son engagement et son leadership inébranlables dans la mise en œuvre de la ZLECAf. C'est grâce à ses efforts inlassables que l'Afrique a pu déjouer les critiques en réalisant des progrès substantiels dans une négociation commerciale multilatérale très compliquée, dans un laps de temps très court.

Après avoir conclu les Protocoles sur les investissements, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle, en cette année de l’accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf sous votre direction à la Conférence, nous sommes en passe de conclure les Protocoles sur le commerce numérique et le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce. Le Protocole sur le commerce numérique, parmi d'autres objectifs importants, est destiné à élargir l'accès au commerce - en particulier pour les PME dirigées par des femmes et des jeunes entrepreneurs - répondant ainsi à l'impératif critique de l'inclusion financière numérique et à la nécessité d'investir davantage dans l'inclusion financière numérique. Je suis très reconnaissant à S.E. Mama Présidente Samia Suluhu Hassan d'avoir accueilli la conférence inaugurale de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce qui s'est tenue à Dar Es Salaam, en Tanzanie, en septembre 2022.

L'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ne se fera pas seulement dans le contexte de la conclusion de la construction juridique, mais aussi dans l'accélération d'un nouvel accès commercialement significatif au marché de la ZLECAf. À cet égard, le Conseil des ministres du commerce a félicité et salué l'offre d'accès aux marchés ou l'offre tarifaire que l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) a récemment soumise, une étape importante dans notre désir de stimuler le commerce intra-africain et de créer des opportunités commercialement significatives pour notre secteur privé, en particulier les PME dirigées par des femmes et des jeunes Africains.

Là où il y a une forte collaboration entre tous les organes et agences spécialisées de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales (CER), l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf produira les résultats que nous souhaitons tous. En accélérant la mise en œuvre de la ZLECAf conformément au Thème de cette année, nous devons nous appuyer sur les institutions africaines de financement du développement, telles que nos partenaires stratégiques Afreximbank et la BAD, pour nous assurer que nous nous appuyons sur les succès enregistrés jusqu'à présent.

En collaboration avec la famille de l'UA, Afreximbank et la BAD, nous avons obtenu des succès significatifs depuis février 2020. Dans des circonstances extrêmement difficiles causées par la pandémie et un contexte géoéconomique difficile de notre époque, nous avons été en mesure de faire des avancées importantes et significatives :

* Nous avons créé un Fonds d'ajustement de la ZLECAf, qui, par l'intermédiaire d'Afreximbank, dispose déjà d'une capitalisation d'un milliard de dollars et d'autres fonds à lever, pour permettre à tous les États parties de la ZLECAf de bénéficier de la ZLECAf ;
* Nous avons entamé des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de l'initiative de commerce guidé, où huit pays - le Ghana, l'Égypte, la Tanzanie, le Rwanda, le Kenya, l’Île Maurice, le Cameroun et la Tunisie - ont échangé des marchandises dans le cadre des règles préférentielles de la ZLECAf. L'aspect le plus important de l'initiative de commerce guidé a été de démontrer qu'au-delà de l'amélioration des flux commerciaux en Afrique - ce qui est important - la ZLECAf peut apporter des avantages et des opportunités pour les personnes marginalisées. Le thé exporté du Kenya vers le Ghana était produit par des petits exploitants agricoles que le gouvernement kenyan a organisés en coopératives d'exportation dans le cadre de la ZLECAf. Une histoire remarquable d'inclusion dans le commerce, une histoire remarquable de l'Afrique démontrant que le commerce ne doit pas être intrinsèquement un jeu à somme nulle.
* En collaboration avec Afreximbank, nous avons lancé le système panafricain de paiement et de règlement, afin de faciliter les échanges en devise locale dans le cadre de la ZLECAf. Les bénéficiaires immédiats du PAPSS sont les PME dirigées par des femmes et des jeunes entrepreneurs qui cherchent à tirer parti d'un marché dont le PIB combiné devrait atteindre près de 7 000 milliards de dollars d'ici 2035.
* En un temps record, nous avons mis en place un Secrétariat pleinement fonctionnel, avec une parité hommes-femmes de 50/50, qui compte autant d'hommes que de femmes, y compris dans les postes de direction les plus élevés, et qui parle et représente toutes les régions d'Afrique. 35 % du personnel du Secrétariat a moins de 35 ans, mais nous devons faire davantage pour assurer l'autonomisation des jeunes et faire progresser la parité hommes-femmes, en particulier dans le domaine du droit commercial et de la politique commerciale, dominé par les hommes. En établissant un Secrétariat pleinement fonctionnel - au milieu d'une pandémie sans précédent - je voudrais remercier S.E. le Président Nana Addo Dankwa Akufo Addo, pour avoir donné un sens au panafricanisme en soutenant pleinement le Secrétariat de la ZLECAf.
* Concernant les Règles d'origine, je voudrais porter à votre connaissance que pour la première fois dans l'histoire économique de l'Afrique, nous avons atteint une convergence de 88,3 %. Sur les quelque 5000 produits qui font l'objet d'échanges commerciaux en Afrique, nous disposons désormais d'un ensemble unique de règles pour le commerce de 88,3 % de ces produits. Ce qui a le potentiel de positionner notre continent comme une destination attrayante pour les investissements et pour un développement industriel accéléré. Bien sûr, nous avons encore beaucoup à faire dans le domaine des Règles d'origine pour le secteur automobile et le textile et l'habillement, mais le Conseil des ministres du commerce est activement saisi de cette négociation.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

La feuille de route complète pour la mise en œuvre du thème de cette année, s'appuie de manière significative sur tous les organes, agences et CER de l'UA pour une mise en œuvre réussie et pour nous permettre de passer des négociations aux mesures pratiques qui doivent être prises pour la mise en œuvre de la ZLECAf.

Par le truchement du Président, Son Excellence le Président Moussa Faki Mahamat, je vous invite au lancement officiel du Thème de l'année 2023, « Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ».

Je n'ai rien dit des défis que nous devrons relever en cours de route, car les défis que nous devrons certainement relever ne doivent pas définir notre détermination à réussir. Alors que nous franchissons une étape positive vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja, nous devons nous attendre à ce que l'intégration économique et commerciale ne soit pas une tâche aisée mais qui en vaut la peine.

Je conclurai par les mots de feu le Camarade président Thomas Isidore Sankara, « Nous devons oser inventer l'avenir ». Permettez-moi de paraphraser les mots du Camarade Président Sankara, nous devons oser inventer l'économie et l'avenir de l'Afrique que nous voulons.

Je vous remercie.